

SEANCE DU 14 MARS 2019

Présents : 8 Membres

Absentes excusées : FOUGERE Audrey – GERVASI Laëtitia

Secrétaire : Monsieur BROUET Serge

Madame FOUGERE Audrey donne pouvoir à Monsieur GERVASI Daniel

Madame GERVASI Laëtitia donne pouvoir à Monsieur ZWATAN Louis

N° 514 – Compte Administratif 2018 – Service des Eaux -

Service des Eaux

* Fonctionnement :

- Recettes 2018	37 049,32 €
- Dépenses 2018	20 178,27 €

Excédent de fonctionnement : 16 871,05 €

* Investissement :

- Recettes 2018	29 499,69 €
- Dépenses 2018	40 266,42 €

Déficit d'investissement : 10 766,73 €

Excédent global : 6 104,32 €

N° 515 – Approbation du Compte de Gestion 2018 – Service des Eaux –

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2018 du Service des Eaux.

N° 516 – Affectation du résultat 2018 – Service des Eaux -

SERVICE DES EAUX :

Excédent exploitation :	27 088,27 €
Déficit investissement :	25 402,46 €
Report à nouveau :	1 685,81 €

N° 517 – Budget Primitif 2019 – Service des Eaux -

Service des Eaux

* Fonctionnement :

- Recettes 2019	88 675 €
- Dépenses 2019	88 675 €

* INVESTISSEMENT :

- Recettes 2019	108 149 €
- Dépenses 2019	108 149 €

N° 518 – Admission en non-valeur

Sur proposition de Monsieur Le Trésorier par courrier explicatif du 14 Février 2019,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes.

- Sur exercice 2016 pour un montant de 344,58 €

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2019 au compte 6541.

N° 519 – Devis entretien cloisonnements

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis pour l'entretien des cloisonnements dans les parcelles 27, 28, 31, 41, 42, 9, 10, 21 et 22.

- LEFORT Francis : 35 € HT du km pour un passage
- SARL WENGER : 45 € HT du km pour un passage (parcelles 9, 10, 21 et 22)
50 € HT du km pour un passage (parcelles 27,28, 31, 41 et 42)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De retenir LEFORT Francis
- De donner tous pouvoirs pour signer toutes pièces relatives à ce dossier

N° 520 – Attribution de chablis

Suite à la demande de deux affouagistes sollicitant un supplément de bois, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer à Messieurs LAMBERT Philippe et GUILLEMIN Olivier un supplément de bois
- de fixer à 6 € le prix du stère
- de charger Monsieur Le Maire du règlement des sommes dues

N° 521 – Points informations

- Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier d'une personne souhaitant un emplacement sur la commune pour un commerce ambulancier (camion pizza)
- Travaux SIE 2019 : les travaux proposés au SIE ont été acceptés lors de l'assemblée générale du 6 Mars 2019
- Aménagement sécuritaire de la traversée du village : Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du Conseil Départemental. Notre dossier est éligible à l'obtention d'une aide au titre de la répartition des amendes de police.
- L'indemnité de l'Agence Postale Communale est revalorisée au 1^{er} Janvier 2019. Elle s'élève à 1 169 €

N° 522 – Questions diverses

- NEANT